

Saint Pantaléon de Larche, le 12 janvier 2024

COMMUNE DE
SAINT PANTALEON DE LARCHE

COMMUNIQUE DE PRESSE

Saint Pantaléon-de-Larche **Cérémonie de vœux du 11 janvier 2024 : l'innovation et la transition** **écologique au cœur des préoccupations**



Jeudi 11 janvier 2024, Alain Lapacherie Le Maire en présence des parlementaires, du président de l'Agglo et des conseillers départementaux, a procédé à la traditionnelle cérémonie de vœux.

Au cours de cette cérémonie, le maire a annoncé le démarrage du recensement de la population dès le 18 janvier prochain. Ce recensement général devrait confirmer que la commune compte plus de 5 000 habitants, en raison du regain d'activité et d'attractivité qu'elle connaît depuis plusieurs années. Par ailleurs, le maire a évoqué les différentes actions de la commune en faveur du développement durable, qu'il s'agisse de petits gestes comme la réduction des

CONTACTS PRESSE :

ANNE-MARIE OUMEDJKANE – Adjointe à la Communication – Tel – 06 86 97 11 20 – Courriel - am.oumedjkane@outlook.fr

FABIENNE DURIE – Chargée de Communication – Tel – 05 55 86 15 34 – Courriel – fdurie@mairiesaintpantaleon.fr

emballages et le compostage des déchets alimentaires des restaurants scolaires, l'opération World Clean Up Day, ou bien encore la mise en œuvre de décorations de Noël durables à partir de palettes recyclées, ou de gros investissements comme la restructuration de l'école du bourg à hauteur de 3,5 millions d'euros TTC, qui permettra aux enfants et aux équipes pédagogiques de bénéficier d'un équipement à la pointe de la technologie, sans oublier la modernisation de l'éclairage public avec la collaboration de la FDEE.

Le Maire est revenu sur le projet d'aménagement du bourg, qui démarrera en 2025, avec une renaturation de l'ensemble des espaces publics.

L'ensemble des orateurs ont noté le dynamisme et les innovations portées par la commune et symbolisés par la présence de nombreux nouveaux arrivants. Frédéric Soulier, Président de l'Agglo a salué le travail de son vice-président Alain Lapacherie dans le cadre de sa délégation sur l'eau. On a pu noter l'engagement commun des deux élus et de leur collectivité vers la transition écologique avec des illustrations comme le Plan Climat-Air-Energie Territoires (PCAET), la voie verte qui est en cours d'étude sur Saint-Pantaléon-de-Larche ou les mobilités douces comme le service de location de vélos.

Avant de passer à la remise des médailles communales, Alain Lapacherie a remercié les partenaires financiers de la commune, à savoir Frédéric Soulier, Président de la Communauté d'Agglomération de Brive et Sophie Chambon/Jean-Jacques Delpech, Conseillers Départementaux.

Cette cérémonie a été l'occasion de remettre quatre médailles communales :

-à deux responsables associatifs dévoués pour l'animation et l'attractivité de la commune : Liliane Coinçon et René Mercier ;

-à deux élus qui totalisent 40 ans de service, avec un engagement incomparable de constance et de dévouement au profit de la collectivité : Denis Loubriat et Dominique Paroutot.

CONTACTS PRESSE :

ANNE-MARIE OUMEDJKANE – Adjointe à la Communication – Tel – 06 86 97 11 20 – Courriel - am.oumedjkane@outlook.fr

FABIENNE DURIE – Chargée de Communication – Tel – 05 55 86 15 34 – Courriel – fdurie@mairiesaintpantaleon.fr